



ADDICTIONS : PREVENIR ET AGIR

Rôle et responsabilité du Comité de Direction

Repères

Quelle place dans l'entreprise ?

Au-delà de la convivialité, des moments de détente, la consommation d'alcool et des SPA est porteuse d'une dangerosité réelle, tant sur le plan sécurité que sur le plan économique ou social.

Que dit la loi ?

L'article 4228-21 interdit que l'entreprise laisse entrer ou séjourner une personne en état d'ivresse et l'article 1384 du code pénal précise la responsabilité du chef d'entreprise.

Quelle est la réalité ?

La consommation de SPA est présente dans 20% des accidents de travail. Et le coût pour les entreprises françaises en 2000 est de l'ordre de 16 milliards d'euro (Parquet 1998)

et sur le plan humain... ?

Le respect de l'humain dans l'entreprise se manifeste par l'intérêt que l'on porte à toutes ses dimensions.

Objectifs

- Analyser les conséquences de la consommation de substances psycho actives (SPA) sur l'entreprise,
- Préciser les responsabilités de l'équipe dirigeante
- Découvrir des solutions

Programme

- Les conséquences de la consommation de substances psycho actives (SPA) sur le travail
- La législation et les responsabilités légales
- Les types de prévention :
 - * Prévention primaire (information générale à l'ensemble de l'entreprise)
 - * Prévention secondaire (conduite à tenir face à un risque avéré)
 - * Prévention tertiaire (aide et accompagnement du personnel)

Moyens pédagogiques

- Formation sur diaporama interactif
- Pédagogie active autour des solutions possibles

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Tarif

Nous consulter

**Durée
3h00**

Délais d'accès :
15 jours minimum, sous réserve de disponibilités

**Profil(s)
stagiaire
S**
Comité de direction

Formateur
Alcoologue-Addictologue Intervenant spécialisé dans l'accompagnement des personnes dépendantes pour le monde professionnel

Type de formation
intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord